



L'ACTUALITÉ

CONJONCTURE DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT : LA REPRISE SE CONFIRME

Les résultats du 3^e trimestre confirment la reprise de l'activité.



Sauf mesures intempêtes, on peut estimer que l'activité globale de l'artisanat du bâtiment pourrait progresser de 2,5 % à 3 % cette année, avec un vrai regain dans le neuf (4,5 % à 5 %) et une reprise plus difficile dans l'ancien (+ 0,5 % à + 1 %).

+ 2,5 %

C'est la hausse de l'activité globale des entreprises artisanales du bâtiment au 3^e trimestre 2017.

Le contexte économique de la France s'améliore. D'ailleurs, l'Insee a relevé le taux de croissance prévisible du pays pour 2017 à 1,8 %. Cette reprise devrait se traduire par une hausse du pouvoir d'achat de 1,6 %. Les entreprises semblent mieux se porter d'après la Banque de France qui a annoncé une baisse de 7,4 % des faillites sur les 12 derniers mois. C'est aussi le cas dans le bâtiment où le nombre de défaillances a baissé de -16,4 %. En revanche, les trésoreries sont toujours fragiles (conséquence logique et paradoxale de la reprise) et les entreprises peinent toujours à recouvrer leurs créances. De même, le nombre de créations d'entreprises se replie à -7,8 %.

Le marché du neuf continue de tirer la reprise et progresse de + 5 % au cours de ce 3^e trimestre qui vient contrebalancer celui, beaucoup plus modeste, de l'entretien rénovation (+ 1 %). Les travaux d'amélioration de la performance énergétique tirent, une fois encore, l'ensemble de la rénovation vers le haut avec une progression de + 2,5 % ce trimestre et une tendance annuelle de + 2 %.

Cette tendance favorable est constatée dans toutes les régions avec quelques variations (+ 1,5 % en Centre Val-de-Loire et en Occitanie contre + 3,5 % dans l'ensemble de l'arc ouest du pays). De même, tous les métiers profitent de la reprise.

Ces bons résultats devraient se confirmer dans les mois à venir car les mises en chantier comme les permis de construire sont orientés à la hausse.

Les carnets de commande accusent un très léger repli (90 jours contre 94 jours de commandes au trimestre précédent).

Globalement, cette conjoncture est favorable. Elle s'accompagne assez logiquement d'une reprise des embauches. Ainsi, l'emploi a progressé de + 0,6 % dans le BTP au cours du 2^e trimestre 2017 (dernier trimestre connu), un niveau qui reste cependant assez faible comparé à l'évolution de l'emploi tous secteurs confondus (+ 1,2 %). Mais, bonne nouvelle, les entreprises du BTP de moins de 20 salariés sont plus dynamiques que les autres tailles d'entreprises et ont accru leurs emplois salariés de + 0,9 %. Ces chiffres illustrent, s'il en était encore besoin, que ce n'est pas le moment de remettre en cause des aides fiscales nécessaires à la décision de travaux. Il y a peut-être quelques effets d'aubaine dans le remplacement des portes, fenêtres, volets isolants et chaudières fioul grâce au CITE mais il n'empêche que, sans ce soutien, les travaux d'APEL ne progresseraient pas régulièrement depuis plusieurs trimestres. D'où l'action vigoureuse et déterminée que mène la CAPEB depuis plusieurs semaines pour amener le Gouvernement à revoir sa copie, qu'il s'agisse du CITE comme du PTZ.

Le Président Liébus a présenté ces démarches et ces données conjoncturelles au cours d'une conférence de presse cette semaine. Vous pouvez en retrouver la synthèse sur ARTUR.



ÉCONOMIE

CNAE : LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET LES OPPORTUNITÉS DE LA REPRISE AU CŒUR DES DÉBATS

La CNAE s'est tenue mardi et mercredi sous la présidence de Sabine Basili.

La vice-présidente en charge des affaires économiques s'est réjouie de pouvoir ouvrir cette CNAE dans un contexte de reprise économique. Après un rapide tour d'horizon des nombreux projets gouvernementaux (Transition écologique, logement, travailleurs indépendants et micro-entreprises, aides fiscales, etc), Sabine Basili a présenté le thème de la première journée : « Les opportunités de la reprise ». Une nouvelle dynamique s'installe, des perspectives apparaissent et un virage semble s'amorcer dans les façons de travailler. D'ailleurs, dès l'an dernier, la CNAE avait commencé à travailler sur la place de plus en plus prégnante que prend la RSE ainsi que le numérique. À cet égard, Catherine Foucher a rappelé que la formation est un vecteur de sortie de crise et qu'il n'est jamais trop tard pour s'engager.

Les mutations économiques du bâtiment sont réelles : de la performance énergétique à la transition environnementale en passant par l'accessibilité et l'adaptabilité des logements, la réglementation évolue partout, les attentes des clients se font plus prégnantes, le numérique se glisse partout, de nouveaux intervenants apparaissent (les plateformes PRIS par exemple). Rappelons à ce titre que les programmes d'accompagnement des professionnels aident les professionnels à suivre le mouvement (PACTE, PTNB, PRDA, FEEBat) visent à aider les professionnels à s'adapter à ce mouvement d'ensemble.

Pour ce qui concerne l'adaptabilité des logements, Gabriel Desgrouas a rappelé les évolutions intervenues dans ce domaine depuis 2005 et souligné que ce marché est particulièrement accessible aux artisans.

David Morales a relevé que la mutation la plus criante du secteur est le numérique et a insisté sur la nécessité, pour les chefs d'entreprise, d'anticiper son arrivée dans leur entreprise.



En conclusion de cette première matinée, Jean-Jacques Châtelain a présenté les grands axes du projet RSE et expliqué les raisons pour lesquelles il faut s'inscrire dans une démarche RSE.

Sabine Basili a, pour sa part, indiqué que la plateforme 3.0 sur laquelle la CAPEB travaille est une nécessité si on veut s'adapter à l'économie numérique. L'ensemble du dispositif a été présenté et a fait l'objet d'un atelier l'après-midi. Enfin, Bruno Gal a évoqué les différentes offres de services de plus en plus nombreuses sur le web qui nourrissent le développement de l'économie numérique.



RSE et plateforme 3.0 en ateliers

L'après-midi de cette première journée s'est ouverte par une intervention de Jean-Christophe Repon sur la formation, outil essentiel que les entreprises artisanales du bâtiment doivent utiliser pour élaborer et adapter leurs offres face à ces mutations économiques. Les délégués ont ensuite été invités à se répartir dans deux ateliers : l'un sur la plateforme 3.0 et l'autre sur la RSE.

David Morales et Jean-Marc Desmedt ont expliqué, dans le premier atelier, pourquoi la CAPEB a décidé de mettre au point cette plateforme alors qu'il en existe déjà tant d'autres et ce que celle-ci apportera aux entreprises. Ils ont également expliqué les raisons de la constitution d'une société coopérative artisanale dans ce cadre. Enfin, ils ont insisté sur la nécessité d'une mobilisation du Réseau pour inciter les entreprises adhérentes à saisir cette opportunité de s'inscrire sur une plateforme conçue par les artisans et pour les artisans et, dans une deuxième temps, de les former à sa bonne utilisation.

De leur côté, Jean-Jacques Châtelain et Christophe Bellanger ont fait un point sur les objectifs et le contenu de la démarche RSE imaginée par la CAPEB, exposé les conditions à réunir pour que les CAPEB départementales s'engagent dans l'animation de cette démarche, précisé comment animer celle-ci de manière efficace et enfin, invité les délégués de la CNAE à en devenir ambassadeurs auprès des entreprises adhérentes de la CAPEB.

La première journée s'est conclue par un rappel rapide par Christian Schieber du rôle de délégué puis par une intervention du Président confédéral.

41 %

DE LA POPULATION FRANÇAISE
AURA PLUS DE 60 ANS EN 2030.
CE POURCENTAGE ÉTAIT DÉJÀ
DE 34 % EN 2015.

CNAE : L'OCCASION DE FAIRE UN POINT SUR LES MARCHÉS DES ARTISANS

C'est par un point de conjoncture que les travaux de la seconde journée se sont ouverts, conjoncture qui faisait justement l'objet d'une conférence de presse du Président confédéral au même moment.

Les marchés publics

Luc Potterie a présenté les évolutions prévues dès 2018 dans le domaine des marchés publics. Ainsi, le Code des marchés publics disparaîtra au profit du « Code de la commande publique », la dématérialisation sera totale à compter du 1^{er} octobre (sauf pour les marchés inférieurs à 25 000 € HT), elle s'imposera pour la transmission des factures de manière progressive (2019 pour les PME et 2020 pour les TPE. Il est donc nécessaire de se préparer à cette dématérialisation et à répondre à des marchés MPS en commençant tout d'abord par acquiescer un certificat de signature électronique et en se formant.

Il a ensuite présenté un projet d'expérimentation avec l'USH dont l'objectif est de permettre à des entreprises artisanales volontaires de répondre et d'accéder à des marchés de conception réalisation en utilisant la formule du GME ou de la coopérative.

Le patrimoine

Dominique Métayer a ensuite pris la parole pour rappeler les enjeux du patrimoine : culturel d'abord puisqu'il s'agit de protéger et de sauvegarder un patrimoine bâti qui participe au maintien de la promotion de la culture française, économique ensuite puisqu'il y a là un fort potentiel d'activité pour les entreprises artisanales du bâtiment, et enfin territoriaux puisque le patrimoine reste un élément d'attractivité des territoires et notamment ceux situés en zones détendues (B2 et C), soit 34 000 communes qui concentrent 60 % de la



ÉCONOMIE (suite)

population. Le vice-président a rappelé à cette occasion que la CAPEB continue à plaider pour le maintien du dispositif Malraux, notamment.

La maison individuelle

Lors de la dernière assemblée générale, un délégué avait relevé que peu d'artisans interviennent directement en maison individuelle, beaucoup le faisant en sous-traitance.

La Confédération a mis en place un groupe de travail pour réfléchir aux moyens de favoriser un accès direct. Dominique Métayer en a présenté une synthèse : recueil de témoignages, examen des tendances du marché, recensement des outils disponibles pour l'accompagnement des entreprises, identification des atouts des artisans, tout ceci devant permettre d'élaborer un plan d'action.

Les partenariats

La CAPEB souhaite renouveler son nouveau partenariat avec l'Agence nationale pour l'habitat (Anah) afin de faire en sorte que les entreprises artisanales du bâtiment puissent pleinement jouer leur rôle dans la rénovation des logements privés. Le Directeur adjoint de l'Anah est intervenu à ce sujet. Par ailleurs, un rappel a été fait concernant les outils que la CAPEB développe pour aider les entreprises dans leur gestion. Il a plus particulièrement été question de Calculab mais aussi de la convention que la CAPEB a signée avec la Banque de France en vue de favoriser les collaborations entre les correspondants TPE de la BDF et les responsables départementaux de la CAPEB avec l'objectif est de mieux accompagner les entreprises, mais aussi de développer des contacts avec les partenaires du monde financier. Bien sûr, cette CNAE a été l'occasion de revenir sur les dispositions annoncées dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018 et du plan logement. Sabine Basili a rappelé à ce propos toute l'action que la CAPEB a conduite (continue de conduire) pour éviter le rabotage du CITE ainsi que du PTZ sans oublier le recentrage du dispositif Pinel. Elle a également permis d'acter les principaux thèmes à retenir pour la prochaine résolution économique qui sera soumise au vote des délégués à Brest en avril prochain.

64%

DES ENTREPRISES ARTISANALES
INTERVIENNENT SUR DES
CHANTIERS DU PATRIMOINE

MÉTIERS

→ LES PRINCIPAUX DÉBATS DU CONSEIL DES PROFESSIONS

Le Conseil des Professions s'est réuni vendredi dernier. Il a débattu de l'évolution des métiers et jugé nécessaire de renforcer le rôle dévolu aux Journées Professionnelles de la Construction en conséquence. C'est d'ailleurs dans cette optique que le dernier Conseil d'administration confédéral a validé l'idée de permettre aux Présidents d'UNA de disposer de plus de temps avec leurs délégués. Les JPC de Brest se dérouleront ainsi sur deux jours entiers et non plus sur un jour et demi. Soit avec l'AG de la CAPEB, 3 jours et demi de débats et d'échanges intenses.

Le Conseil a ensuite préparé la réunion regroupant tous les conseillers professionnels prévue le 8 novembre, la précédente édition ayant démontré tout l'intérêt d'une telle réunion.

Les membres du Conseil des Professions se sont ensuite penchés sur les thèmes à développer au sein du prochain « Spécial techniques » du Bâtiment Artisanal.

Ils ont par ailleurs examiné une demande du CSTB visant à développer une certification des entreprises posant des fenêtres, projet fortement soutenu par les fabricants. Dans ce cadre, et pour accompagner les entreprises, 6 modules de « formations par le geste » ont été mis en place par le CSTB et ont d'ores et déjà donné lieu à 25 stages en 2016 au bénéfice de 180 professionnels.

Le Conseil des Professions a demandé que le développement éventuel de cette certification se fasse en étroite collaboration avec les professions et à la condition expresse que les exigences du référentiel de certification ne constituent pas des facteurs discriminants ni sur le plan financier ni sur le plan des produits ni sur le plan organisationnel, conduisant à exclure de fait les entreprises artisanales qui souhaiteraient en bénéficier. En tout état de cause, le Conseil d'administration devra déterminer la position de la CAPEB à ce sujet.

Il a ensuite été question de la bibliothèque d'ouvrages que les UNA ont élaborée en vue de nourrir le logiciel « Formul'Devis » que prépare la CAPEB pour la fin de l'année dans le but d'aider les artisans – et en particulier les créateurs d'entreprise – à rédiger leurs devis.

Cette application proposera des bibliothèques d'ouvrages simplifiées (les 100 ouvrages les plus pratiqués dans chaque profession) intégrant le coût de revient de l'heure de la main-d'œuvre (calculé avec Calculab).

Ce sont, après cela, les questions de santé et de sécurité au travail qui ont été abordées avec IRIS-ST. Les mémos à venir, les études en cours ou en phase d'être lancées, et les partenariats ont ainsi été présentés.

Enfin, le Conseil des Professions a fait un point sur les règles de Conception Parasismique des Maisons Individuelles, ainsi que sur les certificats d'économies d'énergie. Ont ainsi été examinées, les dernières fiches CEE récemment publiées, un premier état des lieux de la 3^e période, les évolutions attendues pour la 4^e période qui débutera le 1^{er} janvier 2018, et enfin l'évolution du dispositif « coup de pouce économies d'énergie ».

La réunion s'est terminée par une information sur l'évolution de la réglementation européenne concernant la silice cristalline, sur l'élaboration d'une « charte déchets » et sur les travaux des programmes PACTE, PRDA et PTNB ainsi que sur l'avenir de ces programmes.





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



SOCIAL

→ OPPBTP : RETOUR SUR LA RENCONTRE NATIONALE DE LA PRÉVENTION

À l'occasion de ses 70 ans, l'OPPBTP a réuni tous les acteurs du BTP pour leur permettre de partager leurs expériences et apporter leurs témoignages d'experts sur les progrès considérables accomplis (même si beaucoup reste à faire encore) au cours des dernières décennies en matière de santé et de sécurité.

L'événement a donné lieu à une exposition « La prévention en image » qui retrace tous les messages et toute l'iconographie utilisée (affiches, dépliants, etc.) au fil des années pour sensibiliser les professionnels à la prévention. Les mémos d'IRIS-ST sont ainsi mis à l'honneur. Cette exposition tournera dans les régions. En effet, jusqu'en décembre, 21 rencontres régionales sont programmées dans des CFA pour sensibiliser les jeunes aux progrès qui ont été faits depuis 70 ans et pour les inciter à s'engager résolument dans la voie de la prévention.

Enfin, cet anniversaire a été l'occasion de récompenser les entreprises vertueuses en matière de santé et de sécurité : les Victoires de la Prévention ont été remises aux 28 lauréats sélectionnés parmi tous les artisans, préventeurs, chefs de chantiers, PME, apprentis, etc qui avaient présenté leur candidature à ce concours. On notera que Jean-Jacques Châtelain faisait partie du jury. Les vainqueurs de la catégorie « artisans TPE » sont la SARL Montauban & fils de Chalais (Trophée Or), l'atelier la Fenêtrière de Champigny sur Marne (Argent), les constructions bois Fournier (Colonges-lès-Premières) et la SARL Bruyelle (Coup de cœur). Bravo à toutes ces entreprises !

→ PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : UNE ENQUÊTE EST LANCÉE

Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'OPPBTP, la CNATP, la CAPEB et l'IRIS-ST, une enquête en ligne est actuellement réalisée auprès des entreprises artisanales.

Son but est de mieux connaître leurs pratiques en matière de prévention des risques professionnels. L'enquête a été lancée la semaine dernière pour une durée d'un mois.

Un mail a ainsi été envoyé à tous les adhérents des CAPEB et CNATP départementales ayant accepté de participer au projet.

CITE : POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

Le Président de la CAPEB a continué cette semaine son lobbying auprès des membres du Gouvernement pour faire en sorte que les modifications apportées au CITE soient progressives et pas trop agressives pour l'activité des entreprises artisanales du bâtiment. Lundi, une réunion a été organisée à ce propos au cabinet de Laurent Martel, conseiller fiscal à l'Elysée et à Matignon. Suite à cette réunion, le gouvernement a fait de nouvelles propositions, malheureusement encore loin d'être acceptables, tant sur la suppression de la rétroactivité que sur le recadrage du CITE en 2018 (voir l'information détaillée sur ARTUR). À chacune de ces occasions de rencontre avec les pouvoirs publics, et en cohérence avec la résolution adoptée en Assemblée Générale de 2017, la CAPEB rappelle également la nécessité de simplifier encore le dispositif RGE en mettant en place notamment un dispositif de vérifications in situ, au coup par coup, pour les entreprises non RGE mais qui souhaiteraient néanmoins faire bénéficier leurs clients du CITE. Jeudi, le Président Liébus a rencontré Benjamin Griveaux, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Economie pour lui présenter nos propositions.

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LA CONJONCTURE ET L'ACTUALITÉ

Mardi, le Président Liébus a reçu la presse pour lui présenter les dernières données de conjoncture du 3^e trimestre 2017. Il a insisté sur la nécessité de ne pas enrayer la reprise d'activité des entreprises par des mesures incohérentes et inappropriées. Ce fut aussi une occasion de préciser toutes les démarches que la CAPEB a menées depuis trois semaines pour « limiter les dégâts » suite aux décisions prises par le Gouvernement en ce qui concerne le CITE notamment.



LE PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL DEVANT LES DÉLÉGUÉS DE LA CNAE

Le Président confédéral est intervenu devant les délégués de la Commission Nationale des Affaires Economiques pour débattre avec eux sur les questions d'actualité et leur rappeler la mobilisation de la CAPEB contre les initiatives gouvernementales rabotant le champ d'application du CITE comme celui du PTZ.

UNE NOUVELLE INTERVENTION SUR LE TRAVAIL DÉTACHÉ

C'est quasiment un événement par semaine auquel la CAPEB participe concernant le travail détaché. Ce mercredi, il s'agissait d'une audition devant le Parlement européen à Bruxelles dans la perspective de la révision de la Directive sur le travail détaché mais également des modifications à apporter au Règlement européen de coordination des organismes de sécurité sociale. La CAPEB a travaillé directement avec Guillaume Balas, député européen chargé de présenter des propositions au Parlement sur la révision de ce Règlement.

ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE SUR LA SUITE DES RÉFORMES SOCIALES

C'est Patrick Liébus qui conduisait la délégation de l'U2P à Matignon ce mercredi, accompagné des trois autres vice-présidents Michel Chassang, Joël Mauvigney et Pierre Martin. Au menu : la réforme de l'assurance chômage, de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Le Premier ministre a précisé les grandes orientations présentées la semaine dernière par le Chef de l'État ainsi que la méthodologie qu'il retient pour mener à bien ces importantes réformes.

LE GRAND EST TIENT SÉMINAIRE

La semaine se termine par l'« Université d'été » du Grand Est. Patrick Liébus et Sabine Basili ont prévu de participer à ces débats sur les problématiques actuelles.

Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2017